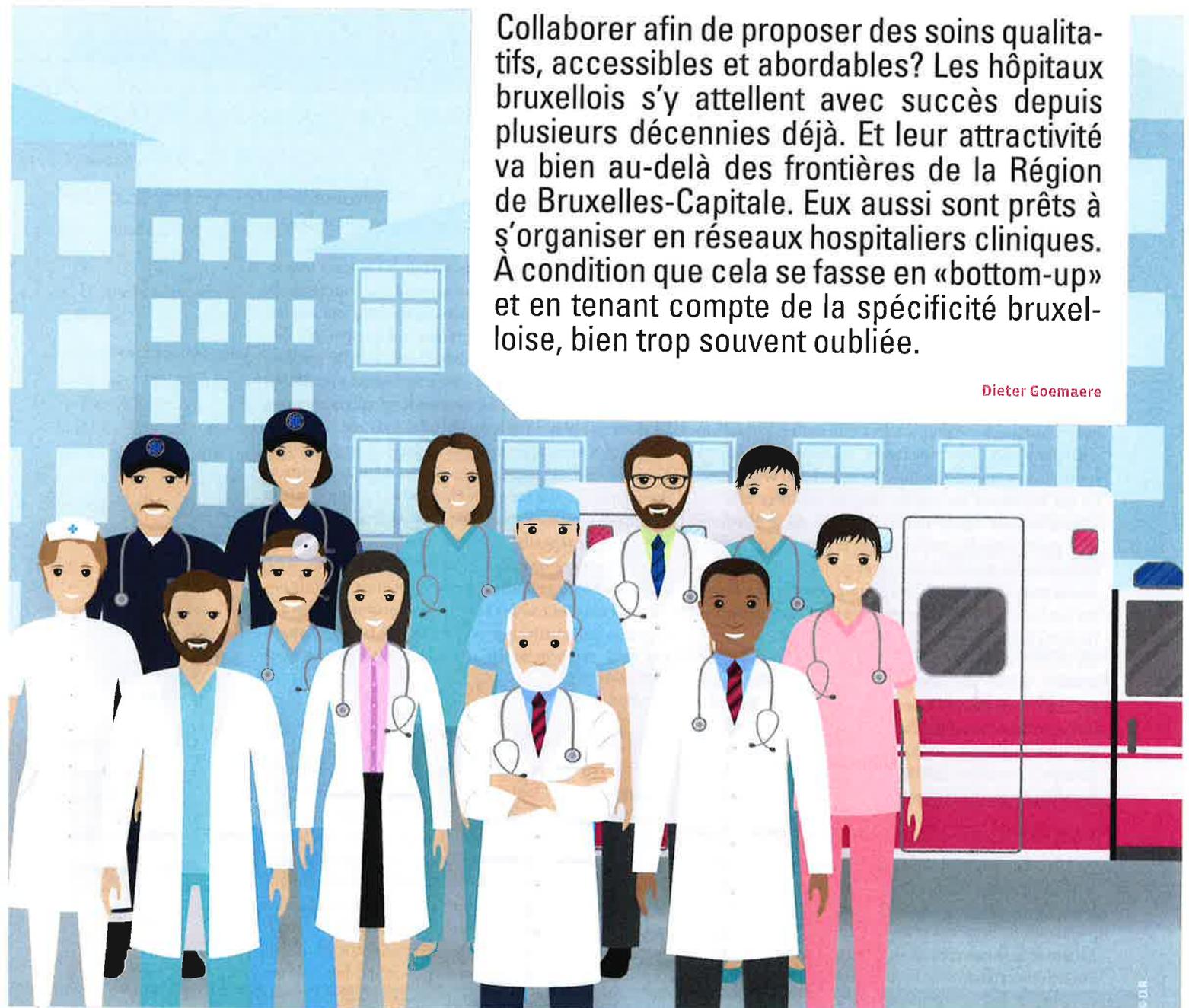


DES RÉSEAUX HOSPITALIERS POUR BRUXELLES

Plaidoyer pour de la clarté et de la confiance

Collaborer afin de proposer des soins qualitatifs, accessibles et abordables? Les hôpitaux bruxellois s'y attellent avec succès depuis plusieurs décennies déjà. Et leur attractivité va bien au-delà des frontières de la Région de Bruxelles-Capitale. Eux aussi sont prêts à s'organiser en réseaux hospitaliers cliniques. À condition que cela se fasse en «bottom-up» et en tenant compte de la spécificité bruxelloise, bien trop souvent oubliée.

Dieter Goemaere





Les soins offerts par le réseau doivent répondre aux besoins d'une patientèle multiculturelle.

UNE RÉGION BIEN PARTICULIÈRE

«Loin des yeux, loin du cœur», un dicton qui s'applique certainement au contexte spécifique dans lequel seront établis les réseaux hospitaliers bruxellois.

Douze hôpitaux généraux sont actifs au sein de la Région de Bruxelles-Capitale, qui s'étend sur une superficie de 161 km². Un quart sont des hôpitaux universitaires. Le plus petit hôpital aigu compte 550 lits, le nombre d'accouchements enregistré au sein de la plus petite maternité – près de 1.200 par an – dépasse d'un tiers la médiane nationale. Les hôpitaux relèvent de la compétence de quatre instances communautaires différentes. 1,2 million d'habitants, 350.000 navetteurs, étudiants et étrangers contribuent à la problématique de la mobilité bruxelloise. Ce qui représente un énorme défi, entre autres pour les soins d'urgence. Après Dubaï, Bruxelles est la deuxième ville multiculturelle qui accueille la population la plus internationale au monde avec, comme toutes les villes, un pourcentage élevé d'habitants à profil social faible. Et last but not least: 35% des patients soignés à Bruxelles ne proviennent pas de la Région de Bruxelles-Capitale.

Les chiffres sont clairs: Bruxelles est une Région bien particulière. Ainsi, son paysage hospitalier s'est fortement orienté ces dernières décennies sur les groupements, les fusions et la reconversion d'activités pour pouvoir proposer des soins qualitatifs, accessibles et abordables à tous les patients. En matière d'élaboration de réseaux hospitaliers, Bruxelles ne part certainement pas d'une feuille blanche.

FLEXIBILITÉ ET CHEVAUCHEMENT

Les hôpitaux de la Région de Bruxelles-Capitale sont (bien évidemment) prêts à s'organiser en réseaux cliniques hospitaliers locorégionaux qui s'adressent à la population de Bruxelles et de son hinterland. Mais ils souhaitent le faire eux-mêmes, de manière «bottom-up» et en étroite concertation avec les communautés qui les agréent et financent leur infrastructure. Pour ce faire, il convient

de disposer d'un cadre clair, établi en concertation avec les communautés et la Région et qui offre suffisamment de flexibilité pour pouvoir pleinement tenir compte de la spécificité locale de Bruxelles.

Vu les flux de patients, il va de soi que les réseaux locorégionaux doivent pouvoir aller au-delà des frontières de la Région. L'attribution de missions de soins qui exigent une programmation, devra prendre en compte ces flux de patients afin de pouvoir consolider l'activité justifiée et l'expertise existante. Elle devra également prendre en considération le besoin réel de soins hospitaliers pour que les patients isolés, à faible profil social, puissent également recevoir les soins appropriés. Le cadre doit être suffisamment flexible, de manière à ce que les hôpitaux puissent développer des réseaux qui se chevauchent, comme ce sera également le cas dans les autres grandes villes. C'est la seule solution pour répondre à la forte densité de population et à la problématique de mobilité que connaît Bruxelles.

Enfin, les hôpitaux bruxellois doivent pouvoir conclure des contrats avec les réseaux voisins pour pouvoir mettre à la disposition des patients provenant de loin la grande expertise qu'ils ont acquise dans les soins universitaires et de référence.

LA CONFIANCE EST LA CLÉ

La réforme du paysage hospitalier peut seulement réussir si toutes les parties prenantes peuvent y travailler en toute confiance. Confiance dans un cadre réglementaire clair et flexible. Confiance entre les autorités et dans les partenaires avec lesquels un réseau est établi à long terme. Une confiance établie grâce à la prévisibilité et à la stabilité budgétaires. Une confiance des et dans les membres du personnel et le corps médical, qui doivent être étroitement impliqués dans les décisions stratégiques du réseau. Et surtout: la confiance du patient qui demande que les soins offerts par le réseau répondent à ses besoins. 🍷



Dieter Goemaere

Coordinateur
Groupe Hôpitaux
Général
GIBBIS A.S.B.L.

dieter.goemaere
@gibbis.be

www.gibbis.be